

AVIS AUX ASSOCIES DE LA SCPI NOTAPIERRE

Paris, le 30 septembre 2022

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les associés de la SCPI Notapierre.

Nous vous informons par la présente que BNP Paribas Securities Services, qui agit en qualité de dépositaire de la SCPI Notapierre (FIA), fusionnera avec sa société mère BNP Paribas. A noter que la date d'effet de la fusion est prévue le 1er octobre 2022.

Du fait de la fusion, BNP Paribas, en sa qualité de successeur universel de BNP Paribas Securities Services, deviendra à la date de la fusion dépositaire de la SCPI Notapierre.

Ladite fusion n'affectera pas les fonctions et opérations mises en place par UNOFI-GESTION D'ACTIFS pour le compte de la SCPI Notapierre et réalisées par BNP Paribas. Le modèle opérationnel et de services déployé par BNP Paribas restera inchangé, tout comme les coordonnées du dépositaire en France.

Vous pouvez consulter la note d'information mise à jour dans la rubrique « [Documentation réglementaire](#) » du site internet de l'Union notariale financière.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification ne nécessite aucune action spécifique de votre part.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

UNOFI-GESTION D'ACTIFS